

Formation échafaudage roulant et travail en hauteur

Personnes concernées :

Personnes ayant à monter ou utiliser un échafaudage roulant

Pour les personnes en situation de handicap nous contacter pour étude la possibilité d'adaptation

Objectif :

Règles de sécurité du personnel travaillant en hauteur et / ou sur échafaudage.

Règles de sécurité lors du montage et du démontage des échafaudages.

Prérequis :

Avoir 18 ans minimum

Ne pas avoir de contre-indications médicales

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Durée :

1 jour

Méthodes et moyens pédagogique :

Méthodes participatives adaptées à la formation des adultes

Exposés théoriques et exercices pratiques

Formateurs spécialisés en R408

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés en R408

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de formation individuelle

Validation des acquis :

Évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

Délivrance d'une attestation de formation selon les résultats des évaluations théoriques et pratiques

Lieu et nature de l'action :



Intra-entreprise

Contenu :

Théorie :

- ✓ La recommandation R 408.
- ✓ Les organismes de prévention.
- ✓ Les accidents en chiffres.
- ✓ Les causes des accidents.
- ✓ La responsabilité pénale
- ✓ Les équipements de protection individuelle.
- ✓ Les différents moyens pour le travail en hauteur.
- ✓ Les différents types d'échafaudage & leur utilisation.
- ✓ Les capacités requises :
 - ◇ Du personnel travaillant sur échafaudage.
 - ◇ Du personnel chargé du montage, démontage et entretien des échafaudages.
 - ◇ Du personnel chargé de la pose des protections périphériques.
 - ◇ Du personnel en charge de la réception des échafaudages (location).

Pratique :

- ✓ Montage et démontage d'un échafaudage.
- ✓ Synthèse des anomalies constatées.

Mise en situation pratique :

Le stagiaire doit être capable :

De monter et d'utiliser l'échafaudage roulant en toute sécurité